

Le 18 juillet 2018.

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le **jeudi 26 juillet 2018 à 20h00** en la salle des mariages de la Maison Communale.

ORDRE DU JOUR

Séance publique

01. Procès verbal de la séance du Conseil communal du 25/06/2018 ;
02. Achat de concessions;
03. Compte communal 2017 - approbation;
04. Budget communal 2018 - Modification budgétaire n° 2 - approbation;
05. Aliénation d'un bien immobilier – Principe de la vente – approbation;
06. Missions de service effectuées par le personnel communal - adaptation;
07. Fabrique d'Eglise d'Hollogne – Budget 2019 – approbation ;

Séance à huis clos

01. Personnel enseignant : ratification de désignation;
02. Personnel communal : nomination d'un(e) employé(e) d'administration D4.

Par le Collège,

La Directrice générale ff,



Le Bourgmestre,

